



16ème législature

Question N° : 12008	De Mme Angélique Ranc (Rassemblement National - Aube)	Question écrite
Ministère interrogé > Enseignement supérieur et recherche		Ministère attributaire > Enseignement supérieur et recherche
Rubrique >enseignement supérieur	Tête d'analyse >Sécurité dans les campus et opposition aux blocages	Analyse > Sécurité dans les campus et opposition aux blocages.
Question publiée au JO le : 10/10/2023 Date de changement d'attribution : 12/01/2024 Date de renouvellement : 23/01/2024 Date de renouvellement : 11/06/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Angélique Ranc interroge Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la sécurité dans les campus et le phénomène des blocages. En cette rentrée, il est urgent que les étudiants puissent étudier paisiblement sur leurs campus alors que beaucoup n'en ont pas eu l'occasion l'année dernière. En effet, les établissements d'études supérieures connaissent de plus en plus de blocages et de dégradations de la part d'étudiants ou de jeunes extérieurs, notamment d'extrême gauche. Ces étudiants prônant souvent une idéologie *woke*, selon laquelle tout ce qui n'est pas progressiste doit être effacé et censuré, en viennent à agresser des étudiants qui ne partagent pas leurs idées. La pression est telle que certaines conférences ou certains cours doivent être annulés. Durant la réforme des retraites, ce sont près de 400 mobilisations qui ont lieu alors que le ministère de l'éducation nationale recensait 148 incidents à l'échelle de l'Hexagone sur une seule journée. Ainsi, des amphithéâtres ont été ravagés, des établissements fermés, des étudiants se sont échangés des menaces verbales et physiques qui ont également touché le personnel et certains étudiants ont été empêchés de passer leurs examens. Les campus doivent impérativement assurer la sécurité et un cadre pérenne et serein nécessaires aux études. Mme la députée souhaite connaître le nombre de blocages relevés chaque année depuis 2017. Elle aimerait également alerter M. le ministre sur la faiblesse des sanctions encourues, qui sont uniquement d'ordre disciplinaire, allant de l'avertissement à l'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur. Enfin, elle aimerait connaître l'avis du Gouvernement sur l'interdiction de toute forme de blocage des universités et la mise en place de peines et d'une logique de « casseurs = payeurs ».